

Vote sur la fin de vie : «Pourquoi tout était écrit d'avance»



Article rédigé par *Le Figaro*, le 22 février 2023

Source [Le Figaro] : La convention citoyenne sur la fin de vie vient de se prononcer majoritairement en faveur du suicide assisté et de l'euthanasie. Selon le philosophe Damien Le Guay, cette décision est tout sauf surprenante au vu de la méthode, contestable, employée pour organiser cette réflexion.

Une étape importante vient d'être franchie. Cette convention citoyenne réunie depuis des mois vient de voter, dimanche 19 février 2023, [en faveur de l'euthanasie et du suicide assisté](#). Il lui reste encore du travail à faire pour finaliser les propositions, mais, à l'heure actuelle, ce que l'on pouvait craindre, quant aux orientations de cette convention, est apparu au grand jour. On pourrait s'arrêter là et attendre la suite. Mais revenons sur les conditions du vote de cette Convention qui devait être un modèle de démocratie participative.

A priori tout est clair au vu des chiffres et des pourcentages. En réalité, tout est plus compliqué quand on examine les conditions du vote de dimanche. Examinons cela d'un peu près. « *Le diable se cache dans les détails* » ne dit-on pas ! La veille, samedi, sur les soins palliatifs, quarante et une questions avaient été posées à cette même convention. Les questions étaient simples. Il fallait répondre par oui et par non. Le soutien massif aux [soins palliatifs](#) est évident, franc et sans retenue, avec une demande de renforcement des moyens, de la formation et d'offre palliative sur tout le territoire. Il était indiqué qu'une majorité des 2/3 était nécessaire pour retenir une idée comme étant une «idée forte». Là, dimanche, sur ce double vote, relatif au suicide assisté et à l'euthanasie, les conditions du vote étaient étranges, pour ne pas dire orientées, avec des questions bizarrement posées et des alternatives entre deux réponses posées qui n'en étaient pas. La condition des 2/3 n'était pas indiquée.

Retrouver l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)

22/02/2023 01:00